

Nous, signataires de cette lettre, demandons à Madame la Présidente de la Commission d'enquête d'indiquer dans son rapport que l'autorisation de démantèlement de la centrale nucléaire EL4 de Brennilis ne peut, conformément aux directives européennes en vigueur, être accordée en l'absence de débat public général sur les démantèlements d'installations nucléaires, sur les risques encourus lors de ces démantèlements et sur le devenir des déchets.

Vous avez été désignée, Madame, pour recueillir les remarques des citoyens sur le dossier de démantèlement immédiat de la centrale nucléaire EL4 de Brennilis. Ce dossier important en volume voudrait nous démontrer que ce démantèlement peut être mené à bien jusqu'en 2025 quels qu'en soient les étapes et les « inconvénients ».

La justification du choix du démantèlement immédiat repose sur quatre éléments : sûreté, environnement, technique et développement durable mais EDF admet qu'il existe des « **inconvénients** » : **déchets hautement dangereux non recyclables, nécessité d'utiliser une robotique coûteuse et doses collectives plus importantes prises par les travailleurs**. Ces « inconvénients » -désignés comme tels dans le dossier- dépassent le simple cadre de la centrale nucléaire EL4 des Monts d'Arrée.

Nous ne pouvons accepter un tel projet qui :

- **menace la santé** des travailleurs et des personnes vivant autour du site pendant le démantèlement et pour les décennies à venir (contamination avérée de certaines zones, rejets de tritium et d'autres éléments par les cheminées qui se fixent dans les végétaux et animaux) ;
- **produit des déchets radioactifs non recyclables** : stockés sur place puis transportés vers des sites hypothétiques. **Ils seront laissés aux générations futures** ;
- **oublie de mentionner les coûts** exorbitants supportés par la collectivité ;
- **ne donne aucune garantie sur la maîtrise complète de la filière** jusqu'au stockage définitif des déchets les plus dangereux.

Que deviennent ces déchets en l'absence de :

- site de stockage de transition ICEDA/Bugey (envisagé mais non construit) ?
- site de stockage définitif ?

Nom	Prénom	Adresse - Ville	Signature

Pétition à l'initiative d'AE2D (Agir pour un Environnement et un Développement Durables), **de Bretagne Vivante, de la CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie), **d'ERB** (Eau et Rivières de Bretagne), **de GMB** (Groupe Mammalogique Breton), **de SDNC** (Sortir Du Nucléaire Cornouaille) **et de VMA** (Vivre dans les Monts d'Arrée).

Merci de diffuser et de retourner cette lettre-pétition **avant le 25 novembre 2009**
à **Sortir du nucléaire Cornouaille** - 53 impasse de l'Odet - 29000 Quimper - Tél. : 02 98 55 63 76